

PARTIE SCIENTIFIQUE

UNE CAMPAGNE BIOSPÉLÉOLOGIQUE DANS LE BAS-VIVARAIS (Décembre 1945)

Par MM. J. BALAZUC, P. DE MIRÉ, F. PIERRE, A. REYMOND
et J. THÉODORIDÈS.

Le sud du département de l'Ardèche est occupé en grande partie par des massifs calcaires riches en cavités d'un grand intérêt spéléologique et biologique. Explorées par MALBOS, MARTEL, GAUPILLAT, MAZAURIC, RAYMOND et plus récemment DE JOLY, ces grottes recèlent une faune dont les recherches de SIMON, MAYET, JEANNEL, FAGE, FAGNIEZ et nombre d'autres zoologistes n'ont pas livré tous les secrets. Nous n'en voulons pour témoin que la découverte, par P. DE MIRÉ, en 1945, d'une espèce nouvelle de *Duvalius* dans la région de La Voulte.

Progressivement rétrécies entre les terrains quaternaires de la vallée du Rhône et le massif archéen du Haut Vivarais, les formations d'âge secondaire se terminent en pointe vers le Nord, aux environs de La Voulte ; plus loin le rocher de Crussol en constitue un fragment détaché, mais elles disparaissent définitivement près de Châteaubourg. Au Sud, un peu avant la vallée de la Cèze, des formations tertiaires achèvent de délimiter un triangle dans lequel le triasique, le jurassique et le crétacé se succèdent en bandes parallèles orientées Nord-Est - Sud-Ouest. Les régions à grottes n'occupent qu'une partie restreinte de ce triangle : d'une part en effet il est amputé de sa pointe septentrionale par la chaîne volcanique des Coirons qui s'étend transversalement de la vallée du Rhône au col de l'Escrinet où il rejoint le massif archéen ; d'autre part des formations sédimentaires non calcaires (marnes valanginiennes, etc.), en restreignent encore la superficie. En fin de compte les massifs calcaires fissurés occupent trois compartiments. Ce sont, par ordre d'étendue croissante :

1° La zone nord, jurassique, complètement isolée et jusqu'ici inexplorée au point de vue biologique ;

2° La zone sud-ouest, également jurassique ;

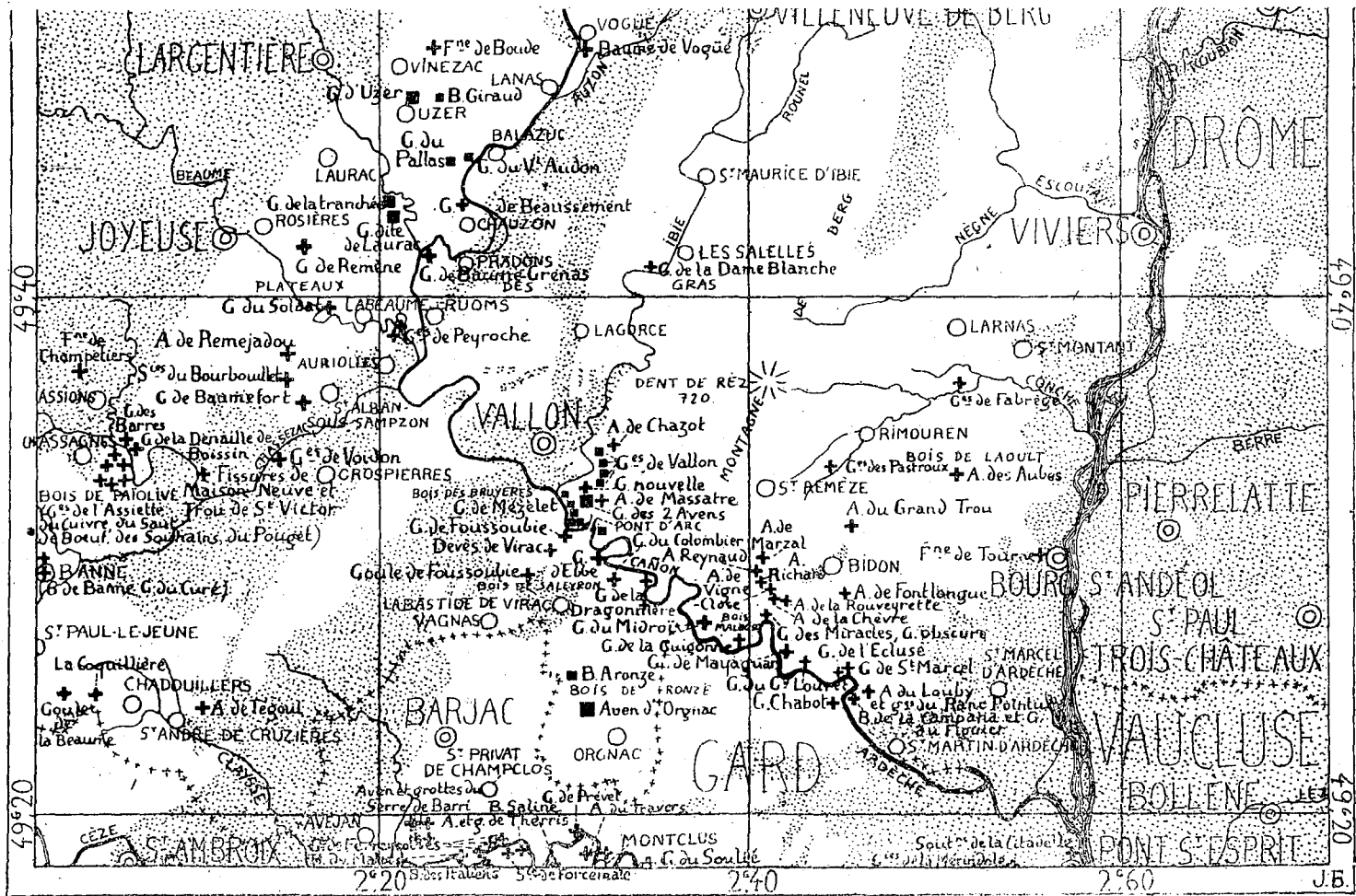
3° La zone sud-est, crétacée, constituée par le vaste plateau urgonien que traverse le canon sinueux de l'Ardèche.

Nous avons effectué en décembre 1945 un circuit d'exploration intéressant ces trois zones, visitant une quarantaine de cavités d'importance et d'intérêt inégaux, mais pour la plupart inédites.

Nous tenons à remercier ici très chaleureusement M. le Professeur JEANNEL, directeur du Laboratoire d'Entomologie du Muséum, sous les auspices duquel notre mission a été organisée, et tous ceux qui nous ont facilité la découverte et l'exploration de ces grottes ; M. DE JOLY, président de la Société Spéléologique de France, M. le docteur CLEU, M. le docteur VITTEZ et ses collègues du Spéleo-Club de l'Ardèche, M. RÉVELLET, MM. les Curés de Chomérac, Uzer et Orgnac, ainsi que les habitants des villages et hameaux, dont l'obligeance s'est révélée inégalable. Ce furent notamment MM. VANNIÈRE d'Uzer, M. LAROCHE, du Nouvel Audon, M. VIELFAURE, du Pallas, M. et M^{me} DUFÈS qui nous ont hébergés pendant tout notre séjour à Orgnac.

ZONE NORD

1. GROTTÉ DE CELLE, 16 et 17 décembre 1945 (fig. 2 et 13 a, b). Commune de Rompon, canton de La Voulte, au sud-est de cette ville. S'ouvre dans les calcaires massifs kimméridgiens-portlandiens, au flanc sud de la vallée d'un petit affluent du Rhône, face au hameau de Rondette et au-dessus de celui de Meysset. L'entrée, orientée au nord, est à 400 mètres d'altitude, près du sommet de la montagne, entre deux rochers visibles de la vallée ; une descente en pente raide parmi les débris végétaux et les éboulis fait accéder après un porche bas à une longue diagonale rectiligne dirigée vers le S.-S.-E., très haute (20 m.) et très étroite. Vers le fond, quelques diverticules latéraux et inférieurs de peu d'importance. La largeur



et la hauteur diminuent progressivement ; à 120 mètres de l'entrée ce n'est plus qu'une fente impénétrable, obstruée par des écailles volumineuses. Le sol et les parois de la grotte étaient médiocrement humides à l'époque de notre visite. Il existait cependant quelques suintements d'eau. Les concrétions tapissent à peu près toutes les parois. Un bas-fond argileux occupe la partie moyenne ; un amoncellement de guano couronne le sommet de l'escarpement d'éboulis qui lui fait suite.

Température à l'entrée : 9°2 ; au fond : 9°. Humidité relative : 84 %, à l'entrée 97 au fond.

Une riche faune d'Invertébrés troglodytes et troglodytes occupe les parois de la zone éclairée, l'humus de l'entrée et la boue argileuse située plus bas : Oligochètes, Isopodes, Chernètes, Araignées, Opilions, Acariens, Thysanoures, Collemboles, Phryganes, Coléoptères, Diptères, Gastéropodes. Une colonie de 35 grands Rhinolophes sur une paroi de la zone obscure, parasités par des Nyctéribies et des Acaariens. Quelques petits Rhinolophes et un Murin.

2. GROTTES DE LA GORGE-LACOUR, 18 décembre 1945 (fig. 3). Mises à jour par l'exploitation d'une carrière dans les calcaires à *Oppelia tenuilobata* et *Perisphinctes Lothari* du Jurassique supérieur, à 1.500 mètres au nord du Pouzin, au kilomètre 74 de la route nationale, ces grottes, de médiocre importance, se trouvent sensiblement dans l'axe de la précédente, à 1.500 mètres d'elle à vol d'oiseau, au pied de la même montagne, mais du côté opposé. C'est ce qui nous incita à les visiter car nous pensions qu'elles communiquent peut-être avec elle par des fentes impraticables à l'homme. Altitude : environ 100-110 mètres.

L'une est une cheminée formée de deux conduits jumeaux portant la trace de violents ruissellements, mais actuellement tout à fait secs. Ils se prolongent sans doute assez haut mais l'escaladé en est impossible tant les parois sont lisses. Coléoptères : *Plinus*.

L'autre, est une galerie rectiligne humide, peu concrétionnée. Elle donne probablement issue à un ruisseau après les fortes pluies. Température : 9°. Humidité relative : 80 %. Chauves-souris : *Rhinolophus hipposideros*. Oligochètes. Petits *Niphargus* dans les flaques. Isopodes, Myriapodes, Chernètes, Scorpions (*E. flavicaudis*), Araignées, Gastéropodes.

3. GROTTES DU POUZIN, 18 décembre 1945 (fig. 4). S'ouvrent dans l'éperon rocheux formé par le confluent de l'Ouvèze et du Rhône. Roche : calcaire tithonique.

La Grotte du Lavoir, située au pied du versant rhodanien, dans l'agglomération même du Pouzin, n'est qu'un bref couloir d'où sort un ruisseau ; la voûte en est partiellement bétonnée et s'abaisse bientôt jusqu'au niveau de l'eau.

La Grotte de la Sainte-Vierge s'ouvre sur le versant qui domine l'Ouvèze, non loin du sommet et de la statue qui lui a fait donner son nom. De petites dimensions, elle a la forme d'une croix au centre de laquelle un puits de 3 mètres conduit dans une minuscule chambre inférieure. Elle est concrétionnée, mais absolument sèche et la température en était remarquablement élevée : 18° C. lors de notre visite. *Pholcus phalangioides*.

4. GROTTES DE CHOMÉRAC, 19 décembre 1945. Situées comme les précédentes dans le Jurassique supérieur, elles s'ouvrent dans la paroi nord de la vallée de la Payre, en amont de la ville. Altitude : 200 à 220 mètres.

Grotte de Tourange (fig. 5 et 13' c, d). L'entrée est au fond d'un petit édicule en maçonnerie abandonné. On accède dans une salle basse triangulaire parsemée de flaques d'eau. Dans l'angle ouest le sol se creuse en un entonnoir d'argile gluante profond de 4 mètres, se continuant vers l'ouest par un boyau horizontal tout juste praticable à l'homme et partiellement rempli d'eau. Après une dizaine de mètres on débouche dans une vaste salle aux belles concrétions. Vers le nord elle se continue sur une trentaine de mètres par une série de salles beaucoup plus petites réunies par d'étroits boyaux, aboutissant finalement à une chambre en cul-de-sac ornée de belles draperies dont les ruissellements alimentent un petit cours d'eau souterrain impénétrable. Température : 13°1. Humidité relative : 100. Malgré son humidité cette grotte s'est révélée à peu près azoïque.

Petites grottes (fig. 6). Echelonnées de part et d'autre de la précédente dans la vallée, elles sont riches en concrétions, mais de très petites dimensions, sèches et même partiellement éclairées. *Pholcus phalangioides*. La plus orientale d'entre elles, sise près d'un moulin à eau, fait exception : elle donne issue à un ruisseau qui sort de la paroi de droite à 20 mètres de profondeur sous une voûte mouillante.

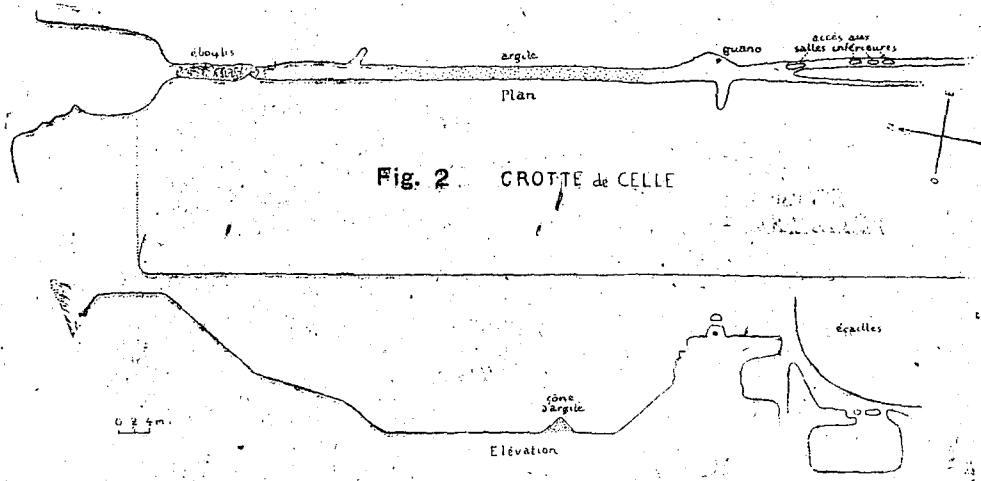


Fig. 2 GROTTE de CELLE

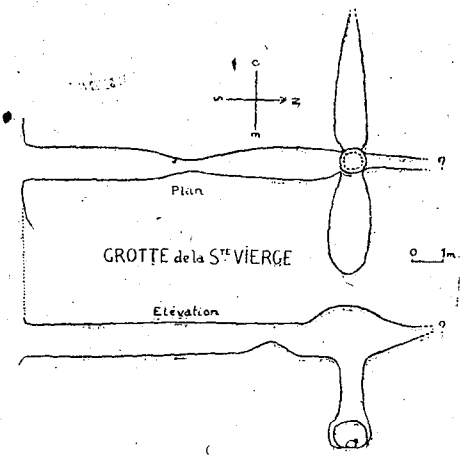


Fig. 4 LE POUZIN

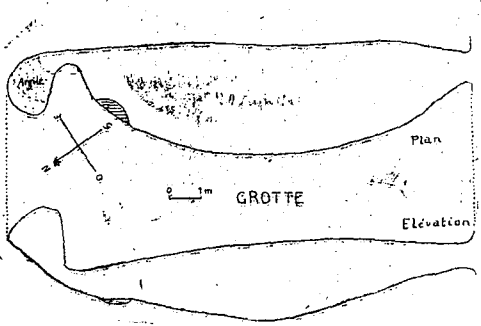
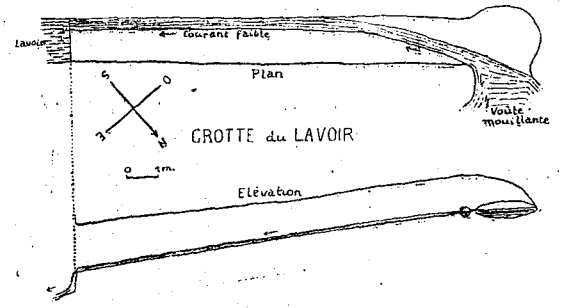
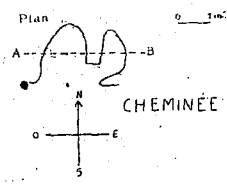
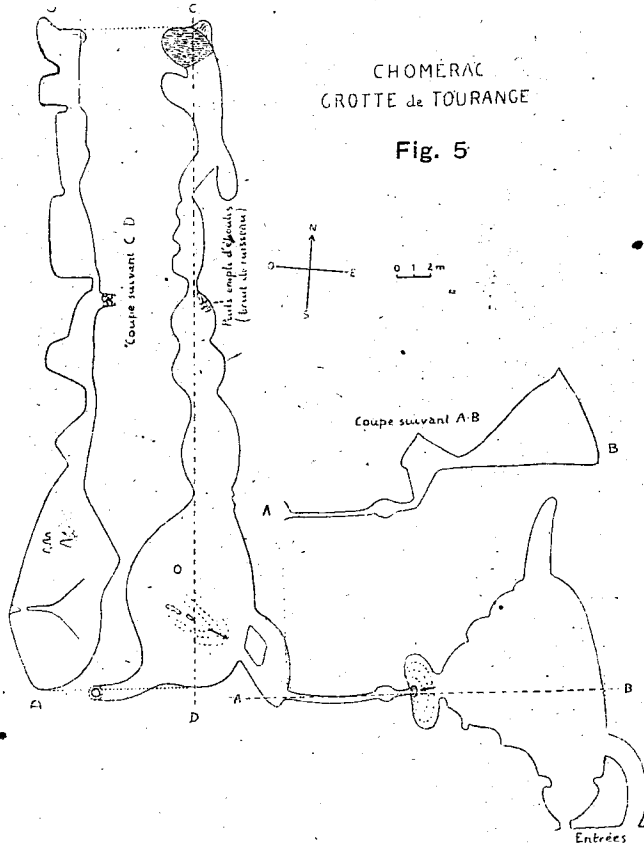


Fig. 3 GORGE-LACOUR



ZONE SUD-OUEST

1. GROTTÉ D'UZER, 20 décembre 1945 (fig. 7). Commune d'Uzer, canton de Largentière. Située dans les calcaires sinémuriens, cette grotte s'ouvre par deux étroits orifices dans le talus de la route d'Aubenas, à gauche, immédiatement après la dernière maison du village. Ces orifices mènent dans deux galeries parallèles dirigées vers le nord, réunies par une traverse au voisinage de l'entrée. Celle de gauche émet 15 mètres plus loin un bref diverticule vers la gauche et se termine



elle-même par un circuit annulaire. Celle de droite émet des diverticules vers la gauche et par une cheminée ascendante donne accès à une salle oblongue, très humide et concrétionnée. Un orifice dans le plancher de celle-ci conduit enfin par un étroit boyau sinueux dans un système de ramifications terminales qu'envahit une boue argileuse. Température de la première salle : 15°5. Humidité relative : 96.

Cette grotte a fourni des Isopodes, des Lépidoptères et des Coléoptères troglodytes : *Speotrechus Mayeti*, *Bathysciola Linderi*.

2. BAUME GRAUD², 21 décembre 1945 (fig. 7). Commune d'Uzer, canton de Largentière. Roche : calcaires lusitaniens inférieurs. Cette grotte est située à 1 kilomètre à l'est d'Uzer, en bordure du chemin de Balazuc, dont le remblai l'a comblée en partie. Elle semble avoir été assez importante à l'origine. Actuellement « morte » et complètement sèche elle donne asile à de petits mammifères (Blaireaux ?). Un orifice d'entrée assez large orienté à l'est donne accès à une salle de 6 mètres de largeur et 2 mètres de hauteur à laquelle fait suite une courte galerie. Araignées.

3. GROTTES DU PALLAS, 21 décembre 1945 (fig. 8). Commune d'Uzer, canton de Largentière, à proximité du lieu dit Le Pallas ou Le Pala, sur la propriété de M. VIEL-

FAURE. Ce sont des poches s'ouvrant au S.-E. par une courte galerie à la surface du lapiaz, dans les calcaires kimméridgiens. La Grotte I est d'abord une galerie à ciel ouvert, puis un souterrain coudé à angle droit. Une petite salle sur la droite après le coude, une salle terminale plus grande, toutes deux humides et concrétionnées. Température : 11°2. La Grotte II ne comprend qu'une salle, de même type que les précédentes, avec de fortes concrétions et des ruissellements. Leur faune est la même : Lépidoptères, Diptères, Arachnides.

4. GROTTE DU VIEIL AUDON, 21 décembre 1945 (fig. 9 et 10). Commune de Balazuc, canton de Largentière. Creusées dans les calcaires jurassiques supérieurs à *Oppelia tenuilobata* et *Perisphinctes Lothari*, ces deux grottes s'ouvrent dans la falaise de la rive droite de l'Ardèche, en aval de Balazuc, dominant les ruines du village du Vieil Audon à une quarantaine de mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière. Elles présentent sensiblement le même type.

La première (grande grotte) a un double porche d'entrée ouvert au S.-E. en partie dissimulé par une abondante végétation. On peut y accéder soit en descendant à l'aide de cordes par le conduit subvertical creusé à la surface du lapiaz au-dessus de l'entrée, soit par un escalier rudimentaire et glissant taillé dans le roc à une époque très ancienne, ou mieux en varappant à partir du bas de la falaise. Une succession de petites salles et de galeries conduit à une poche finale de surcreusement en partie comblée par des limons argileux. De là une cheminée verticale se dirige vers la surface du lapiaz. Les concrétions sont nombreuses, mais la grotte est « morte » depuis une époque très reculée et compétement sèche.

La seconde (petite grotte), est un peu en aval de la précédente et au même niveau. On y accède facilement en escaladant les éboulis. C'est une galerie sensiblement rectiligne s'ouvrant au S.-E., de hauteur variable, qui s'élargit à deux reprises avant son extrémité. Elle est concrétionnée et plus humide que la grande grotte. Température : 14°5. Leur faune est identique : Chauves-souris, Lépidoptères, Diptères, Arachnides.

5. GROTTE DE LA TRANCHÉE, 21 décembre 1945 (fig. 11). Commune de Labeaume, canton de Largentière. Calcaires lusitaniens. Mise au jour par l'ouverture de la tranchée de la route départementale n° 4, non loin du kilomètre 34, entre Uzer et Ruoms, à l'entrée des gorges de la Ligne, sur la rive droite. Elle est formée de deux diaclases communicantes, parallèlement orientées S.-S.-E. - N.-N.-O. On y pénètre par un orifice d'un mètre de diamètre, situé à hauteur d'homme dans la paroi ouest. Un boyau ascendant encombré d'éboulis conduit dans une salle haute, étroite, sèche et éclairée par une lucarne s'ouvrant sur la route. Vis-à-vis de cette lucarne, sur la paroi ouest de la salle, à 4 mètres de hauteur, un étroit passage mène dans une deuxième salle, plus élevée, sèche, qui s'effile vers le N.-N.-O. et après un élargissement en forme de cuve se résout en un boyau descendant tombant dans un puits de 2 m. 50 où stagne un peu d'eau. La diaclase se prolonge au delà par des pertuis impénétrables. A l'exception du puits terminal, la grotte est très sèche. Elle est tapissée de concrétions. Araignées : *Nesticus eremita*. Coléoptères : *Dia-prysius Serullazi* ssp. *Argodi* sur les parois du puits, près de la surface de l'eau.

6. GROTTE DITE DE LAURAC, 21 et 30 décembre 1945. A 500 mètres au sud de la précédente, en dessous de la route, à la base de la boucle formée par la ligne. Large porche d'entrée. Quelques mètres plus loin on est arrêté par une nappe d'eau. En temps d'orage le niveau de cette nappe monte progressivement, puis brusquement s'abaisse par suite de l'amorçage d'un siphon situé sur la droite : la source qu'il alimente se trouve au voisinage du niveau de la rivière. L'exploration de cette grotte, qui nécessite un matériel spécial, est à compléter. Dans l'eau nageaient des *Niphargus* : *N. Virei*, *Niphargus* sp.

ZONE SUD-EST

Toutes les grottes suivantes sont situées dans le Barrémien supérieur (Urgonien).

1. GROTTE DE VALLON (fig. 12). 22 décembre 1945. Dans la falaise, orientée au N.-O., de la rive gauche de l'Isère, entre la route du Bourg-Saint-Andéol et l'Ardèche. Ces grottes s'ouvrent à mi-hauteur, là où la pente d'éboulis rejoint la paroi verticale. Trois grottes ont été explorées ; deux d'entre elles sont à large ouverture et se voient du fond de la vallée. Elles ont souvent servi d'abris au cours d'événements historiques, et ceci encore tout récemment. Leurs stalactites ont été détruites. La troisième, dont l'étroit orifice dissimulé dans une encoignure est

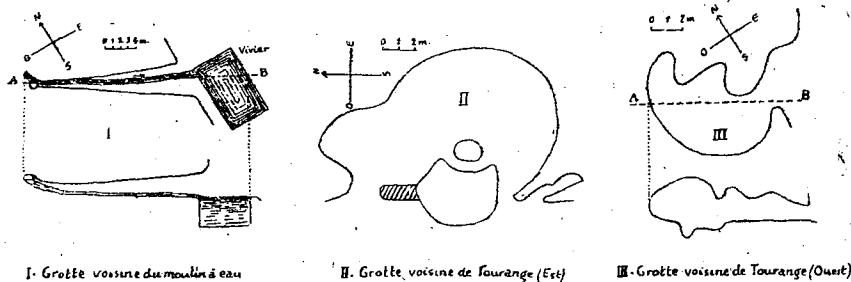


Fig. 6 CHOMÉRAC PETITES GROTTES

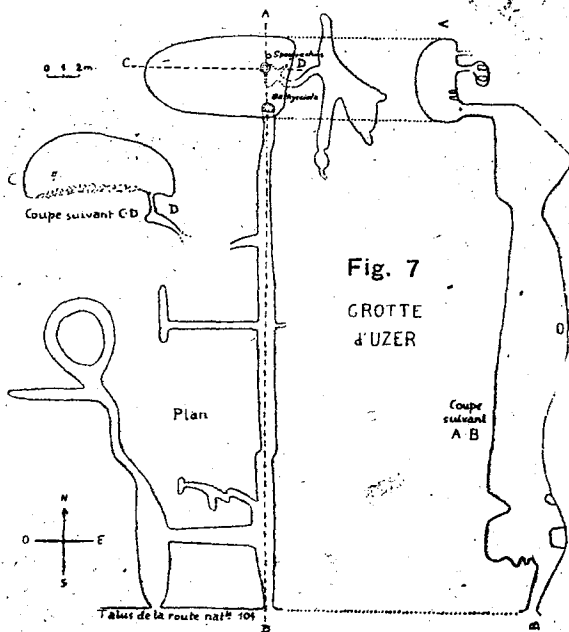
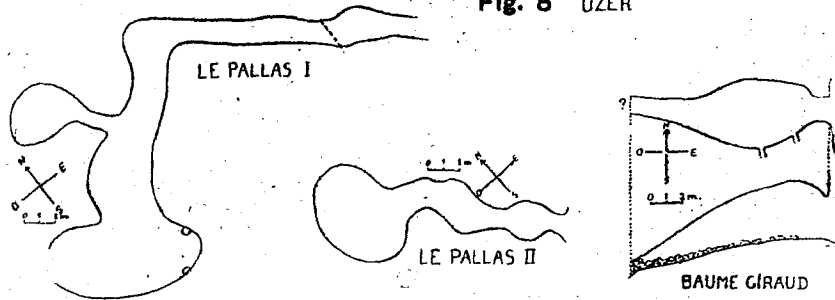


Fig. 8 UZER



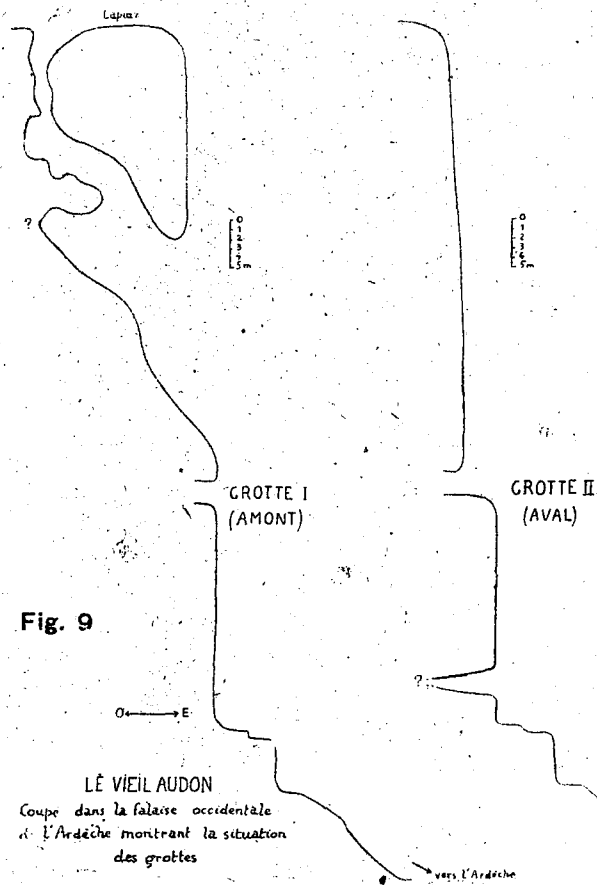
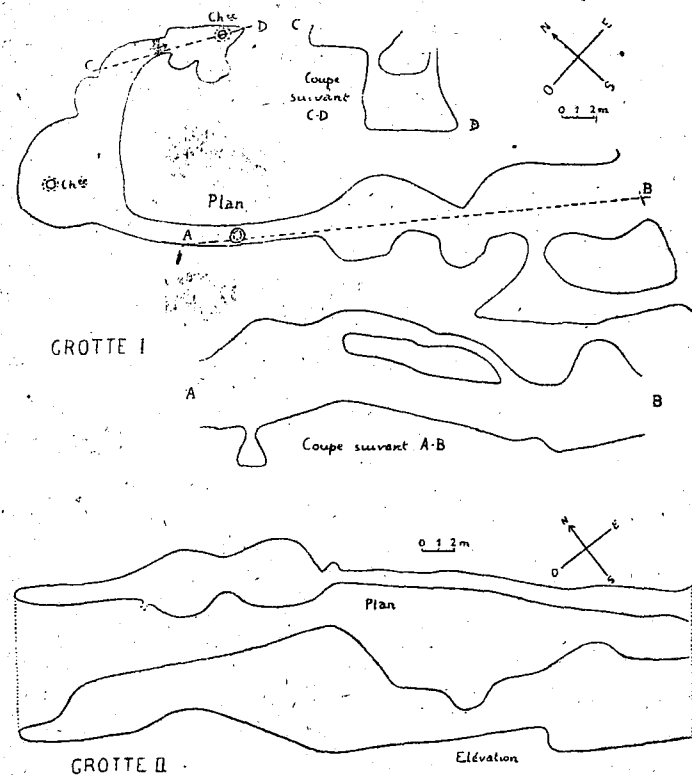


Fig. 9

LE VIEIL AUDON
Coupe dans la falaise occidentale
de l'Ardèche montrant la situation
des grottes



LE VIEIL AUDON
Fig. 10

difficile à trouver est de dimensions beaucoup plus réduites. Elle se termine au bout de quelques mètres par une cheminée ascendante. Vers le bas s'ouvre un puits dans lequel nous n'avons pu descendre faute du matériel nécessaire et qui donne dans une salle de notables dimensions. Toutes ces grottes sont très sèches et à peu peu près azoïques.

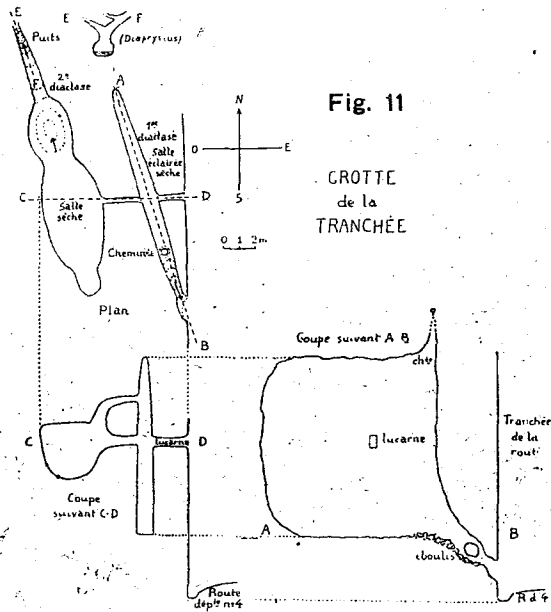
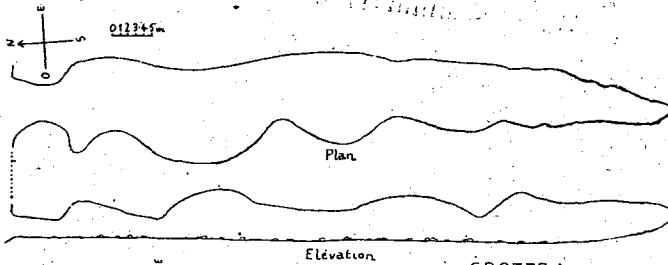
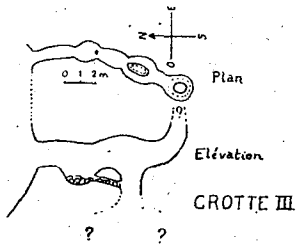


Fig. 11

GROTTE
de la
TRANCHÉE



GROTTE I.



VALLON
FALAISE de l'ÎBIE

Fig. 12

2. GROTTES SUR LA ROUTE DU PONT-D'ARC, 22 et 23 décembre 1945. Nous avons rapidement exploré les grottes qui s'ouvrent au niveau de la route (altitude 140 m.) dans la paroi nord du canon de l'Ardèche, depuis l'entrée jusqu'à Chame, et dont beaucoup ont été mises au jour par le creusement de cette route. L'énumération

en serait fastidieuse et nous n'en citerons que trois (1). La plupart, bien que descendant presque jusqu'au niveau de la rivière, sont sèches. Elles sont dépourvues de concrétions, partiellement remblayées par des éboulis et sans intérêt biologique : seules font exception les deux premières des trois suivantes.

— Une petite grotte décrite par DE JOLY (*Spelunca*, VIII, 1937, 34), sous le nom de grotte de la Forge. Au fond d'un appentis en maçonnerie servant de remise et dont on doit demander la clef au propriétaire, s'ouvre un étroit boyau de 10 mètres aboutissant à la paroi d'un puits occupé par de l'eau. Nous n'y sommes pas descendus en l'absence d'un matériel *ad hoc*.

— Une longue et haute grotte rectiligne s'ouvrant par un grandiose porche ogival au niveau d'un ponceau de la route en amont des tunnels. Donne issue à un ruisseau. Le fond est occupé par un massif stalagmitique de plus de 10 mètres de haut au sommet duquel, derrière un pilier, se trouve un amoncellement de guano (fig. 13). Dans la paroi droite, à une assez grande hauteur, s'ouvre une galerie que le danger d'accès (friabilité des stalagmites) ne nous a pas permis d'atteindre en l'absence d'outillage spécial, mais qui paraît sèche. *Niphargus* dans les flaques. Staphylins et Collemboles dans le guano.

— Une grotte à laquelle on accède par des échelons de fer scellés dans la paroi. Vaste et ramifiée, mais très sèche, ne contient que des Chauves-souris isolées (*Rhinolophus ferrum-equinum* avec *Nyctéribies*) et des *Blaps* (*B. mucronata*).

3. GROTTES DES DEUX-AVENS, 29 décembre 1945. Commune et canton de Vallon, sous la surface du lapiaz qui couvre l'éperon formé par le confluent de l'Ibie et de l'Ardèche. Cette caverne décrite par DE JOLY, (*Spelunca*, VII, 1936, 15), est accessible par deux orifices : l'un est un puits nécessitant une descente en rappel d'une trentaine de mètres, l'autre est fermé par une porte dont on doit demander la clef au propriétaire, ce qui permet de suivre une galerie horizontale aboutissant d'une part à un diverticule sans issue, d'autre part au puits précédent. Une corde de 20 mètres est alors nécessaire pour accéder aux salles profondes. Les ruissellements sont abondants, les concrétions importantes. Nous ne donnerons pas ici le plan de cette grotte car il a été levé par un spéléologue de Vallon qui s'en réserve la publication. Matériel récolté : *Myotis myotis*, *Ixodes*, *Diaprysius caudatissimus*.

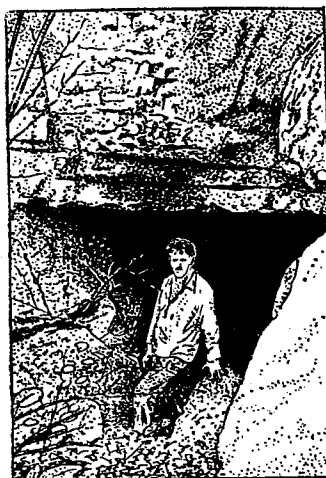
4. AVEN D'ORGNAC, 25 au 29 décembre 1945. La description de cette magnifique caverne, aujourd'hui aménagée à l'usage des touristes et qui doit prochainement devenir une station de biospéléologie, a été donnée avec plans et photographies par DE JOLY en 1935 (*La Nature*, n° 2967, 15 décembre) et il serait inutile d'y revenir ici. Des observations géologiques et biogéographiques sont en cours de publication dans le *Bulletin de la Société Géologique de France* et les *Comptes Rendus de la Société de Biogéographie* (F. PIERRE et A. REYMOND). Une colonie de plusieurs milliers de *Myotis* hivernait à une hauteur telle que nous n'avons pu déterminer l'espèce à laquelle ils appartenaient. Coléoptères : *Speotrechus Mayeti*. Nos appâts de fromage ont attiré de grandes quantités de *Diaprysius* : *D. Serullazi Jolyi*, *D. Gezei*. *Niphargus* dans l'eau des gours.

5. BAUME ARONZE, 26 décembre 1945. Décrite par P. REYMOND (*La Nature*, n° 1134, 23 février 1895), elle est sans intérêt au point de vue biologique.

MATÉRIEL RÉCOLTÉ

Dans l'ensemble l'échantillonnage zoologique que nous avons recueilli est assez pauvre en quantité et en qualité et ceci tient en partie au fait que les conditions météorologiques étaient extrêmement défavorables. Notre expédition eut lieu

(1) Presque toutes ces grottes ont sans doute été déjà visitées par des spéléologues et des biologistes et ont reçu des noms. Mais nous ignorons à quelles cavités se rapportent ceux de ces noms que nous connaissons. Il est à souhaiter que les auteurs qui nomment ou citent une grotte fournissent en même temps les renseignements topographiques et descriptifs susceptibles d'en assurer l'identification, faute de quoi l'on tombera dans un fatras de synonymies préjudiciable à la valeur des observations. Ainsi la « petite grotte sur la route du Pont d'Arc » visitée par SIMON (*Biospéologica Enum.*, II, p. 402, n° 105), est impossible à repérer parmi quinze ou vingt autres. Les grottes de Saint-Martin-d'Ardèche ne sont autres que celles de Saint-Marcel-d'Ardèche et sont généralement désignées sous ce dernier vocable bien qu'elles soient plus proches de Saint-Martin que de Saint-Marcel, mais elles n'ont assurément rien de commun avec la grotte de Saint-Martin, à Vallon. Une codification comportant notamment le droit de priorité apparaît nécessaire.



a



b



d



c



J.B.

e

Fig. 13

- a) Entrée de la grotte de Celle. — b) Tas de guano dans la partie profonde de la grotte de Celle. — c) Entrée de la grotte de Tourange. — d) Concrétions dans la première salle profonde de la grotte de Tourange. — e) Massif stalagmitique au fond de la grande grotte de la route du Pont d Arc.

au cours d'une période de pluies torrentielles survenues après une année très sèche. Les Coléoptères troglodytes ne se trouvaient qu'en peu d'endroits et en très petit nombre, souvent à l'état de débris au voisinage des points d'eau taris.

Seule une partie de notre récolte a pu être déterminée avec précision : de nombreux groupes sont encore entre les mains de spécialistes ou attendent jusqu'à une époque indéterminée la venue de spécialistes compétents. Nous ne donnons donc ci-dessous qu'une liste d'espèces tout à fait fragmentaire et d'ailleurs expurgée des éléments manifestement troglodytes.

MAMMIFÈRES. Chiroptères.

G. Rhinolophus. Les Rhinolophes se trouvaient çà et là dans la plupart des grottes visitées. Contrairement à ce qui s'observe dans la région parisienne, *R. ferrum equinum* Schreber était plus abondant que *R. hipposideros* Bechstein. Comme de coutume, ces animaux se trouvaient à l'état d'individus isolés ; seule la grotte de Celle nous a fourni l'exemple inhabituel d'un amas dense de 35 *R. ferrum equinum*, hibernant sur une paroi sans souci du ruissellement glacé qui les aspergeait.

G. Myotis. Les *Myotis* sont vraisemblablement les auteurs des amas de guano de la grotte de Celle et de la grande grotte de la route du Pont d'Arc. Mais la saison n'était pas propice à l'observation de grands rassemblements et ce n'est qu'à Orgnac que nous avons pu voir une colonie importante. *Myotis myotis* Bechstein se trouvait isolément dans plusieurs grottes (Celle, Deux-Avens). Nous n'avons rencontré ni *Rhinolophus curyale* Blasius ni *Myotis myotis oxygnathus* Monticelli signalés des grottes de l'Ardèche (G. de Peyroche), par R. JEANNEL.

G. plecotus. *P. auritus* L. n'est pas un hôte des cavernes. Nous l'avons trouvé dans un abri sous roche voisin de la grotte de la Tranchée.

COLÉOPTÈRES

G. Duvalius. *D. ...n. sp.*(1). Capturé en août 1945 dans la boue argileuse de la grotte de Celle, par P. DE MIRÉ, au nombre de 8 femelles, n'a pas été retrouvé lors de notre visite, mais au cours d'une exploration récente (septembre 1946). P. DE MIRÉ a pu recueillir un assez grand nombre d'individus des deux sexes. La découverte d'un *Duvalius* dans la pointe nord du triangle calcaire ardéchois est un événement plein d'intérêt pour la biogéographie entomologique. Le massif où se trouve la grotte de Celle est en effet complètement isolé par la chaîne volcanique du Coiron ; plus au sud s'étend le domaine d'un autre *Trechinae* cavernicole, *Speotrechus Mayeti*, qui appartient à un phylum tout différent (JEANNEL) et ce n'est que dans l'Hérault que l'on retrouve le genre *Duvalius* représenté par *D. Simoni*. Ce genre est surtout répandu dans la marge calcaire des Alpes.

L'espèce nouvelle sera décrite prochainement ; elle semble apparentée à *D. delphinensis* Ab. Il faut souhaiter que ce « fossile vivant » si étroitement localisé ne soit pas victime d'investigations trop répétées qui en amèneraient la disparition. Notre espoir de le trouver dans les grottes voisines du Pouzin et de Chomérac a été déçu, mais qui sait si cette recherche n'aboutirait pas en une autre saison et grâce à des circonstances météorologiques plus favorables ?

G. Speotrechus. *S. Mayeti* Ab. La sous-espèce *Mayeti* est largement répandue dans les grottes de l'Ardèche et du Gard. Nous l'avons capturée à Uzer, station la plus septentrionale connue jusqu'à ce jour, ainsi qu'à Orgnac.

G. Leptinus. *L. testaceus* P.-W. Müll. Les cavernes sont un lieu classique de capture de ce Silphide aveugle aux mœurs curieuses. Nous l'avons trouvé sur une paroi de la grotte de Celle.

G. Diaprysius. Ce genre est caractéristique de la région que nous étudions. Si l'on excepte *D. Sicardi* V. May. et *D. Andreae* Fagniez qui sont propres au Bas Languedoc et forment un groupe systématique à part, les espèces du genre *Diaprysius* sont concentrées dans un espace très réduit. Prenant pour centre un point situé à 2 kilomètres au nord-ouest du village de Vagnas, traçons un cercle de 15 kilomètres de rayon ; il circonscrit à peu près toutes les localités connues des 7 espèces suivantes (fig. 14) :

(1) Aux dernières nouvelles, il s'agirait non d'une espèce inédite, mais d'une sous-espèce de *D. delphinensis*. Malgré ceci, l'intérêt biogéographique de cette capture demeure entier.

D. Serullazi Peyerh. occupe l'aire la plus vaste, à savoir la rive droite de l'Ardèche jusqu'aux grottes de la Foussoubie et du château d'Ebbe où il est représenté par la sous-espèce *Peyerimhoffi* Jeann. et les bassins de la Beaume (ssp. *Argodi* Jeann.; de la grotte de Remène, *Piraudi* Jeann. de la grotte du Soldat, *Mulleri* Jeann., des grottes de Peyroche) et du Chassezac (*D. Serullazi* s. str. du Bois de Paolive, ssp. *Magdelainei* Jeann., de la grotte de Beaumefort); il ne franchit l'Ardèche qu'en un point à la grotte de Beaume-Grenas (ssp. *Alberti* Jeann.); au sud il atteint Orgnac (ssp. *Jolyi* Jeann.). Notre capture de la sous-espèce *Argodi* dans la grotte de la Tranchée étend son domaine vers le nord jusqu'à la vallée de la Ligne.

D. caudatissimus Ab., étroitement localisé dans l'angle oriental du confluent Ibie-Ardèche : grotte Nouvelle, grotte de Saint-Martin, a été capturé par nous dans la grotte des Deux-Avens, ce qui n'ajoute rien à sa topographie.

D. caudatus Ab. était en dehors de notre itinéraire. Il habite en effet les deux rives de l'Ardèche en aval des précédents (grottes de la Guigonne (ssp. *Bettingeri* Jeann.), des Miracles, de Saint-Marcel, d'Allein, du Pas-de-l'Âne). Il serait intéressant de délimiter exactement sa frontière de séparation d'avec *D. caudatissimus*.

D. Gezei Jeann. uniquement connu d'Orgnac, y cohabite avec *D. Serullazi Jolyi* et nous l'avons pris en nombre. Cette coexistence de deux espèces est un fait rare et très remarquable. JEANNEL (*Rev. Fr. Ent.*, III, 1936, 62), à la suite des rapports des premiers investigateurs, avait admis l'existence à l'intérieur même de la grotte d'une répartition respective de ces deux *Diaprysius* que nos observations ont complètement infirmée.

D. Fagei Jeann., de la Coquelière, dans le haut bassin de la Claysse, *D. Fagniezi* Jeann. des grottes du Serre-de-Barri, sur la rive gauche de la Cèze et *D. Mazaurici* V. May. au sud de cette même rivière ne se trouvaient pas sur notre itinéraire.

G. Bathysciola. *B. Linderi* Ab. Espèce guanobie répandue largement, quoique de façon discontinue, dans la région que nous étudions ici, n'a été capturée par nous qu'à la grotte d'Uzer.

G. Quedius, *Q. mesomelinus* Marsh. Guanobie à large répartition. Grottes de Celle, de Tourange, de la route du Pont d'Arc.

G. Blaps. *B. mucronata* Latr. Espèce banale des parties obscures des lieux habités, mais généralement absente des grottes. Plusieurs exemplaires dans la grotte de l'Échelle, sur la route du Pont d'Arc.

INSECTES INFÉRIEURS.

L'humus de la zone éclairée de la grotte de Celle nous a fourni de nombreux Thysanoures et Collemboles. Nous devons à l'obligeance de notre collègue DELAMARE-DEBOUTTEVILLE les déterminations suivantes :

Camptodea sp. *Lepidocyrtus curvicollis* Bourlet (pris également à Uzer dans les nids de la Chenille processionnaire du Pin, *Thaumetopoea pityocampa*), *L. lanuginosus albicans* Reuter, *Tomocerus* sp. Des Collemboles non encore déterminés se trouvaient en abondance dans le guano de la grande grotte de la route du Pont d'Arc.

ARACHNIDES.

Notre ami E. DRESKO nous a donné les précisions suivantes sur les Araignées et Opilions capturés :

Pholcus phalangioides Fuessl. Grotte de la Sainte-Vierge, petite grotte de Chomérac. Déjà signalé de la grotte du Cuivre et des souterrains du Pont-Saint-Esprit.

Blaniargus herbigrada Blackw. Celle.

Lepthyphantes Sancti Vicenti Sim. Grotte de Celle. Déjà signalé de la grotte de Beaumefort.

L. leprosus Ohl. Grotte de Celle. Non signalé de l'Ardèche.

L. tenebricola Wider. Grotte de Celle.

Meta Merianae Scop. Gorge Lacour.

Nesticus eremita Sim. Grotte de la Tranchée. Espèce exclusivement cavernicole déjà citée de plusieurs grottes de l'Ardèche (Baume de Vogué, B. de la Campana, Beaumefort);

Microneta viaria Blackw. Celle.
Trichoncus seroja Sim. Celle. Espèce nouvelle pour l'Ardèche.
Philodromus sp. Celle.
Nemastoma chrysmelas Herm. Grotte de Celle.

CRUSTACÉS.

G. Niphargus. *N. Virei* Chevreux. Grotte de Laurac. Signalé précédemment de la grotte de la Dragonnière.

Niphargus sp. Gorge Lacour, Laurac, Grande grotte sur la route du Pont d'Arc, Orgnac.

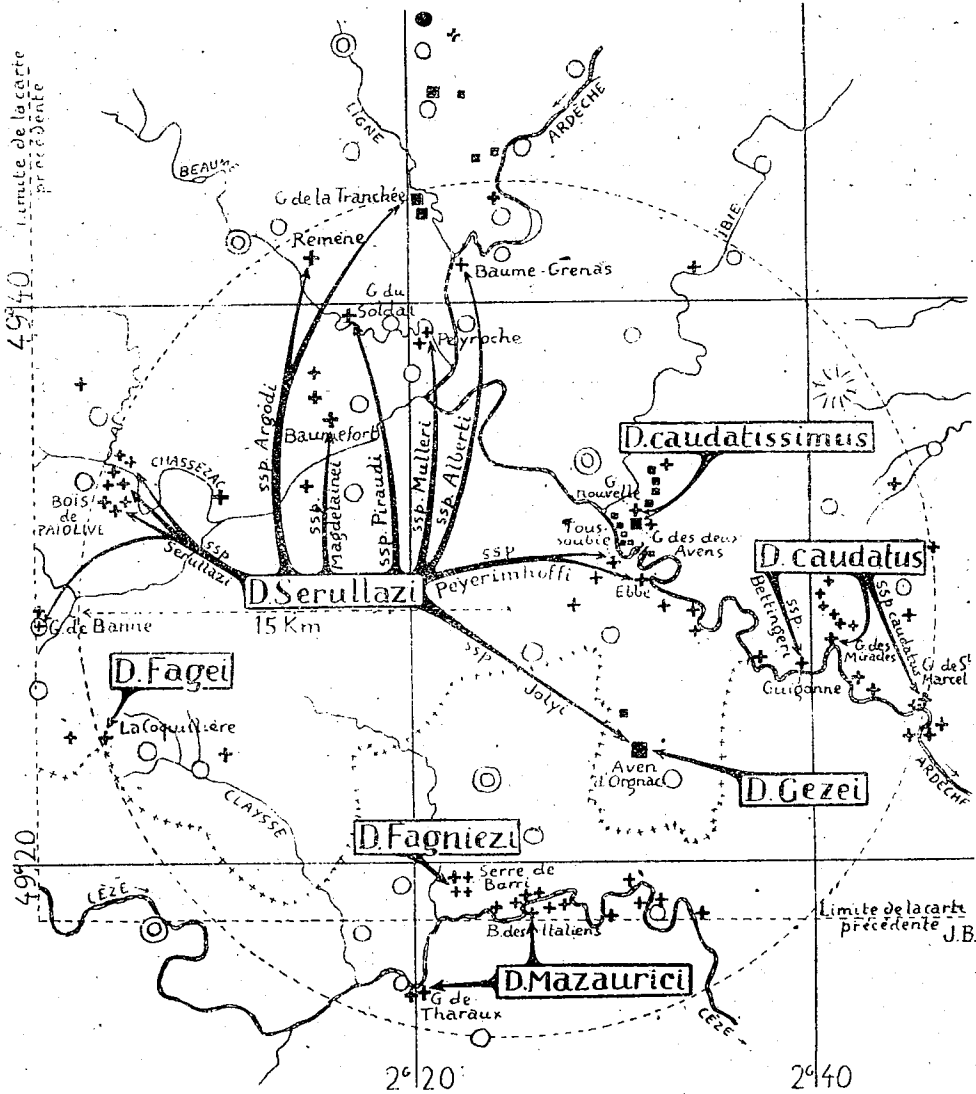


Fig. 14

Repartition des *Diaprysius* de l'Ardèche et du Gard

Présenté à la Section Générale en sa séance du 18 Janvier 1947.